

J'aimerais que le ministre tienne bien compte de ces remarques. Nul doute que des sociétés et des institutions financières du Canada ont, dans le passé, avec le consentement du gouvernement, permis sans raison la sortie de fortes tranches d'épargnes et de capitaux canadiens, ce qui nous a obligés à dépendre encore plus des capitaux étrangers.

• (4.40 p.m.)

Il faut, je crois, se poser deux questions au sujet de l'importation de capitaux. D'abord, sous quelle forme les capitaux sont-ils importés? Par la vente d'actions, ou par des emprunts? S'il s'agit d'actions, l'entreprise se développe et elle appartient aux étrangers qui ont fourni les capitaux nécessaires. Par ailleurs, s'il s'agit d'emprunt, une fois la somme remboursée, l'exploitation ou l'industrie en cause appartient aux Canadiens.

Voici la seconde question: a-t-on eu assez recours aux ressources en capitaux canadiens? La réponse très simple à cette question est non. On aurait pu faire beaucoup plus dans le passé, comme on pourrait le faire encore aujourd'hui, pour mobiliser les capitaux au Canada. Ainsi, on pourrait, entre autres, créer la Société de développement du Canada, une des promesses du gouvernement libéral actuel.

C'est là un projet qui a eu une histoire très intéressante et plutôt mouvementée. Certains anciens ministres du cabinet libéral en ont préconisé publiquement la création, disant clairement qu'une mesure serait présentée par le gouvernement du jour et adoptée par le Parlement. Pourtant, la chose ne s'est jamais réalisée. Pendant des années d'affilée on a promis une mesure dans le discours du trône au début de chaque session. Cette année, on n'en a même pas fait mention dans le discours du trône ce qui prouve, à mon avis, que le gouvernement libéral actuel sait encore moins aujourd'hui à quoi s'en tenir sur toute cette question que l'an dernier et les années précédentes.

J'ai l'impression qu'à l'heure actuelle le gouvernement s'apprête à mettre au rebut la Société de développement du Canada comme partie de son programme. J'ai l'impression qu'il veut l'enterrer d'une façon ou de l'autre, et bientôt. Le fait est que le gouvernement a sabordé ce projet-là, mais je ne crois pas qu'à la longue les Canadiens acceptent qu'il le fasse.

Lors du récent congrès du Nouveau parti démocratique fédéral à Winnipeg, on a étudié le projet de création d'une Société de développement du Canada et on a adopté à cet égard une résolution énoncée en termes énergiques. On y signalait qu'une nation a le droit et le pouvoir de déterminer l'utilisation de ses

ressources humaines et matérielles par voie de décision politique, et de définir ainsi la nature et l'objectif de son existence.

La résolution adoptée lors du congrès ajoutait que nos objectifs nationaux n'ont pas été réalisés par des gouvernements qui, par tradition, sont liés aux intérêts corporatifs et tenus d'assurer l'intégration continentale de notre société. Les principales décisions qui influent sur nos vies continuent de dépendre de la formule qui met en équation les bénéfices des corporations et le bien de l'humanité. Aujourd'hui comme hier, les socialistes démocrates contestent cette philosophie.

On ne saurait manifestement compter uniquement sur l'entreprise privée pour doter le Canada d'une économie qui réponde à nos besoins. Voilà pourquoi notre congrès a proposé la création d'une Société de développement du Canada. Il importe au plus haut point de différencier le genre de Société de développement du Canada que nous voulons de celui que conçoivent certains honorables vis-à-vis, c'est-à-dire une société qui ne serait pas simplement une sorte de caisse mutuelle. J'aimerais indiquer les éléments qui, à notre avis, devraient composer le cadre d'une Société de développement du Canada. Je vais citer huit points qui figurent dans une résolution adoptée à notre congrès à Winnipeg:

(1) Mobiliser des fonds et les orienter vers des placements utiles à l'intérêt public du Canada tout entier.

(2) Développer le secteur public de l'économie lorsqu'il le faut pour assurer la croissance de l'économie, la planification nationale et pour renforcer l'indépendance du Canada. On y parviendra normalement par la création de sociétés de la Couronne. Cependant, la SDC pourra aussi former des consortiums au moyen d'ententes avec les entreprises privées lorsqu'elle possède ou peut acquérir un contrôle effectif.

(3) Agir toujours en qualité d'instrument de la politique gouvernementale en matière de planification et de développement et être directement responsable envers le Parlement par l'entremise d'un ministère.

(4) Stimuler la rationalisation et renforcer la spécialisation de l'industrie au Canada afin de créer une économie plus productive.

(5) Participer aux programmes de développement régional avec les corporations et les agences provinciales pour s'assurer que toute région du Canada, capable d'appuyer un projet de développement rentable, jouera un rôle important dans l'avenir industriel de notre pays.

(6) Encourager les programmes de participation ouvrière dans les entreprises établies ou aidées par la Société, pour fournir un modèle à l'ensemble de ces projets industriels.

(7) Financer et développer de nouvelles initiatives en matière de recherche et dans le domaine scientifique et technologique pour aider l'industrie canadienne à se spécialiser davantage et à lutter plus efficacement sur les marchés mondiaux.

(8) Aider les compagnies et les particuliers à créer des possibilités économiques au moyen d'inventions et s'assurer que le Canada en retire les avantages.

[M. Burton.]